



Achat maison inhabitable en restant locataire HLM

Par **MPTC**, le **31/10/2022 à 07:40**

Bonjour,

J'envisage l'achat d'une maison qui a brûlé ou si je n'ai pas celle-là (une autre qui sera à rénover) -en vue de ma retraite dans une petite quinzaine d'années-.

Je suis locataire HLM dans un autre département (à 200 kms) où j'ai mon emploi. Je ne suis pas trop au point **sur toutes les subtilités des HLM**. Je souhaiterais savoir si, dans ce cas, je pourrai garder mon logement. Tous les ans, ils demandent la copie de la feuille d'imposition pour vérification ?

Je vous remercie pour votre aide précieuse.

Cordialement

PM

Par **Marck.ESP**, le **31/10/2022 à 08:21**

Bonjour

Ce qui vous est demandé est votre avis d'imposition sur le revenu, alors bien entendu, si vous comptez louer cette maison après rénovation, cela constituera un revenu foncier.

Comme le dit l'ADIL, il n'existe actuellement aucune interdiction formelle pour un locataire HLM d'être en même temps propriétaire d'une résidence.

Cependant...

<https://www.adil83.org/documentation/publications-adil/>